

# SEVADEC

## Syndicat mixte pour l'Élimination et la VALorisation des DEchets ménagers du Calaisis

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	14

\*\*\*\*\*

### *Extrait du Registre des Délibérations*

*L'an deux mille vingt-six et le jeudi 9 avril à 11h00, le Comité Syndical du SEVADEC légalement convoqué le 25 mars 2026 s'est réuni dans les locaux administratifs du SEVADEC sous la présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.*

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Malika BOUAZZI (suppléante de M. MIGNONET), Frédérique VAN ROOY, Messieurs Guy ALLEMAND, Guy BEGUE (suppléant de Mme NOEL), Elol BONNINGUES (suppléant de M. PERALDI), Marc BOUTROY, Bruno DEMILLY, Yves ENGRAND, Pascal GAVOIS, Michel HAMY, Bernard HENON, Claude KIDAD, Laurent LENOIR, Jacques LOUCHEZ.

**ETAIENT EXCUSES :**

Mesdames Natacha BOUCHART, Véronique DUMONT-DESEIGNE, Brigitte MARCQ, Corinne NOEL (suppléée par M. BEGUE), Messieurs Charles COUSIN, Guillaume LOEUILLEUX, Olivier MAJEWICZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Philippe MIGNONET (suppléé par Mme BOUAZZI), Olivier PLANQUE, Antoine PERALDI (suppléé par M. BONNINGUES).

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Madame Malika BOUAZZI

### AT1-04-2026 : RAPPORT D'ACTIVITE – ANNEE 2025

Rapporteur : Monsieur Marc BOUTROY, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que, conformément à l'article 40 de la Loi N° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, le Syndicat mixte pour l'Élimination et la VALorisation des DEchets du Calaisis (SEVADEC) doit transmettre, chaque année, aux collectivités adhérentes un rapport d'activité concernant l'année précédente ainsi que le Compte Financier Unique relatif à cette même année.

Le SEVADEC était composé, en 2025, de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers, de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq (C.C.R.A.) et de la Communauté de Communes Pays d'Opale (C.C.P.O.).

Il s'agit ici de retracer l'activité du SEVADEC en 2025.

Celle-ci se décline autour de 6 axes :

- la prévention des déchets,
- le tri des déchets d'emballages,
- la valorisation des biodéchets,
- la gestion des déchèteries,
- la valorisation des Ordures Ménagères Résiduelles,
- la vie du syndicat.

Accusé de réception en préfecture 062-256203936-20260410-AT1-04-2026-DE Date de télétransmission : 10/04/2026 Date de réception préfecture : 10/04/2026
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### 1) La prévention des déchets

En 2025, le service « animation du territoire » a poursuivi ses actions autour des thématiques du gaspillage alimentaire, de l'économie circulaire, de la sortie du tout jetable, ainsi que du réemploi et de la réparation.

Dans le cadre des visites de nos installations, 545 personnes ont été accueillies.

Par ailleurs, le service a pris part à 27 événements, dont 8 interventions au sein des établissements scolaires du territoire, afin de sensibiliser différents publics aux enjeux de la réduction des déchets.

En septembre 2025, la 10<sup>ème</sup> édition de la Journée du Réemploi et de la Réparation s'est tenue au Channel à Calais. Cet événement a rassemblé plus de 1000 participants et a permis aux visiteurs de découvrir les acteurs locaux engagés dans la réduction des déchets. A cette occasion, le concept de gratifieria (vide-greniers gratuit) a été reconduit.

Cette initiative est désormais proposée lors des manifestations auxquelles le SEVADEC participe, afin de promouvoir concrètement les principes de l'économie circulaire.

La Journée de la Mode Responsable, créée en 2024 et organisée en partenariat avec Grand Calais Terres & Mers a, quant à elle, réuni près de 900 personnes. Cet événement a permis de mettre en lumière les initiatives locales liées au textile et d'informer les habitants sur les dispositifs existants. Une gratifieria textile a notamment contribué à sensibiliser le public aux enjeux de la seconde main.

Enfin, plusieurs partenariats associatifs et collaborations ont contribué à la réduction et au réemploi des déchets sur le territoire :

- partenariat avec la Ressourcerie, ayant permis la collecte de 14 tonnes d'objets ;
- actions menées avec Opale Vélo Services et Ludo vélo, aboutissant à la remise en service de 34 vélos ;
- collaborations avec le Repair Café et Ecosystem, ayant permis la collecte de 971 téléphones et le réemploi de 300 kg de jouets ;
- organisation d'une collecte événementielle de textile avec Le Relais, permettant de collecter 213 kg de textiles.

### 2) Le tri des déchets d'emballages

Pour ses collectivités adhérentes, le Pôle de Valorisation des Emballages a réceptionné 9 910,13 tonnes d'emballages provenant pour 5 708,28 tonnes de Grand Calais Terres & Mers, 2 327,46 tonnes de la C.C.R.A. et 1 874,39 tonnes de la C.C.P.O.

Le SEVADEC a reçu 8 327,39 tonnes des collectivités partenaires membres de la convention d'entente, ainsi que 13,34 tonnes d'un partenaire privé.

Au total, ce sont donc 18 250,86 tonnes qui ont été réceptionnées sur le Pôle de Valorisation des Emballages.

Ont été valorisées environ 5 715,61 tonnes de plastiques, 5 926,91 de cartons/cartonnettes, 1 019,68 tonnes de papiers, 297,16 tonnes d'aluminium, 810,25 tonnes d'acier, 234,91 tonnes de tétrabricks.

Par ailleurs, 6 551,96 tonnes de verre ont transité par le quai à verre.

### 3) La valorisation des biodéchets

Ce sont 21 366,15 tonnes de biodéchets qui ont été traitées et qui ont produit un total de 2 468 977,05 normo-mètres cube de biogaz.

Le biogaz a été valorisé sous forme de chaleur et sous forme électrique à hauteur de 3 838 MWh d'électricité « verte » produits et réinjectés sur le réseau d'électricité. 6 904 tonnes de compost normé ont été produites et valorisées en milieu agricole ainsi qu'auprès des communes et habitants du territoire.

#### 4) La gestion des déchèteries

Durant l'année 2025, ce sont près de 37 997,67 tonnes de déchets (dont 11 519,74 tonnes de gravats, 9 020,95 tonnes de déchets verts et 3 625,38 tonnes de tout venant) qui ont été réceptionnées dans notre réseau de déchèteries et évacuées vers des fillères de valorisation.

La fréquentation est à la baisse (- 5,62 % par rapport à 2024) avec 323 692 usagers en 2025.

#### 5) La valorisation des Ordures Ménagères Résiduelles (O.M.R.)

32 891 tonnes d'O.M.R. ont été réceptionnées en 2025 contre 33 985,23 en 2024 soit une baisse de 3,22 %.

A noter, qu'en 2025, les déchets non ménagers et non collectés en porte à porte comme les déchets issus des collectivités (balayeuses, refus de dégrillages, service « propreté urbaine »...) ont représenté 2 552,65 tonnes.

Ces apports ont permis une production, notamment, en biométhane (gaz « vert ») réinjecté sur le réseau de gaz naturel à hauteur de 19 824,80 MWh, en Combustible Solide de Récupération (C.S.R.) à hauteur de 13 080,78 tonnes, en amendement organique à hauteur de 9 466,52 tonnes, en métaux à hauteur de 1 008,24 tonnes d'acier et de 92,24 tonnes d'aluminium.

Enfin, 133,62 tonnes de verre ont été valorisées.

#### 6) La vie du syndicat

L'effectif du SEVADEC était, au 31 décembre 2025 dernier, de 103 agents dont 75 agents titulaires, 7 agents stagiaires et 21 agents contractuels.

En 2025, les participations des collectivités membres et les recettes liées au traitement ont été fixées comme suit :

- 1,47 € H.T. / habitant pour le fonctionnement du syndicat,
- 20,90 € H.T. / habitant pour l'exploitation des déchèteries,
- 6,80 € H.T. / habitant pour la création de l'usine de biométhanisation,
- 10,80 € H.T. / habitant pour la création du C.V.O.M.R.,
- 270,00 € H.T. / tonne pour le fonctionnement du centre de tri,
- 120,00 € H.T. / tonne pour l'exploitation de l'usine de biométhanisation.
- 135,00 € H.T. / tonne pour le traitement des ordures ménagères brutes.

Le Bureau Syndical s'est réuni 5 fois et les membres du Comité Syndical se sont entretenus, également, à 5 reprises.

Deux Comités Sociaux Territoriaux (C.S.T.) se sont également déroulés en 2025.

Trois marchés publics ont été conclus en 2025, à savoir :

- un marché relatif à la fourniture de carburant pour les engins (lot n°1) et les véhicules (lot n°2) des services du SEVADEC attribué aux sociétés TOTALENERGIES PROXI NORD EST pour le lot n°1 et CARON pour le lot n°2,

- un marché d'enlèvement, de transport et de traitement des déchets d'amiante lié issus des déchèteries du SEVADEC attribué à la société OPALE ENVIRONNEMENT,

- un marché de location longue durée de deux camions ampliroll en full service attribué à la société FRAIKIN ASSETS.

### **Bilan de l'activité 2025 :**

Le SEVADEC a géré, en 2025, le traitement de 103 357,85 tonnes de déchets provenant de ses collectivités adhérentes (et du S.M.L.A dans les déchèteries) soit une baisse de 4,80 % par rapport à 2024.

Le SEVADEC a également réceptionné sur ses installations, par le biais de la convention d'entente, 8 327 tonnes d'emballages et, via des prestations de services, 4 972 tonnes de déchets tiers issus de partenaires privés.

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 26 mars 2026, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **DE PRENDRE** acte de ce rapport.

*Le rapport d'activité sera mis en ligne sur le site internet du SEVADEC et peut être transmis sur simple demande.*

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,*

*Pour Copie Conforme,  
Le Président,*

**SEVADEC**  
BP/20  
62101 CALAIS CEDEX

